
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 2 avril 2019

Résolution: CA19 14 0104

Approuver, conformément au Règlement sur les P.I.I.A. de l'arrondissement (RCA06-14001), les plans visant la réfection du bâtiment situé au 9230, boulevard Pie-IX.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Sylvain OUELLET

et résolu :

d'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, les pages 8, 9, 10, 16, 17, 19 et 20 des plans préparés le 13 mars 2019 par Justin Viens architecture inc., visant la réfection du bâtiment situé au 9230, boulevard Pie-IX, estampillés en date du 19 mars 2019.

Adopté à l'unanimité.

40.11 1191385002

Giuliana FUMAGALLI

Mairesse d'arrondissement

Lyne DESLAURIERS

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 4 avril 2019